



## Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du jeudi 23 avril 2026 à 20 heures 30.

Nombre de membres :  
En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 15 (14 pour la délibération n° D2026-041)

Date de convocation :  
le 17/04/2026

L'an deux mille vingt-six  
et le jeudi vingt-trois avril à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : Laurent NADAL, Antoine PLUTINO, Norbert LAVASTRE, Pierre MATHIEU, Eric FRENE, Patrick TOLETTI, Valérie DEULLY, Nicole LE ROUSSEAU, Valérie FRAC, Nathalie DOSE, Muriel CATALA, Franck REBOULET, Maxime LACROIX

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Joelle GAS pouvoir à Laurent NADAL, Pascale FANTON pouvoir à Valérie FRAC

Eric FRENE est élu à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal

### Ordre du Jour de la séance

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 09/04/2026
- 2 – Modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme
- 3 – Désignation du correspondant auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- 4 – Convention d'occupation du domaine public avec la gérante du café du commerce
- 5 – Subvention exceptionnelle au comité des fêtes

Après lecture du **procès-verbal du conseil municipal du 9 avril 2026**, celui-ci est approuvé à l'**unanimité**.

1. **1<sup>ère</sup> Délibération** (D2026-039) – Modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme

**Le rapporteur, M. Laurent NADAL** expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

2. **2<sup>ème</sup> Délibération** (D2026-040) – Désignation du correspondant auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

**Le rapporteur, M. Laurent NADAL** expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

3. **3<sup>ème</sup> Délibération** (D2026-041) – Convention d'occupation du domaine public avec la gérante du café du commerce

**Le rapporteur, M. Laurent NADAL** expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

4. **4<sup>ème</sup> délibération** (D2026-042) – Subvention exceptionnelle au comité des fêtes

**Le rapporteur, M. Laurent NADAL** expose la délibération au conseil municipal. Monsieur Pierre MATHIEU, conseiller municipal et Président du comité, des fêtes sort de la salle pour laisser le Conseil Municipal débattre et ne prend pas part au vote.

Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

**La séance est levée à 21h35**

**Le Secrétaire**  
**Eric FRENE**



**Le Maire**  
**Laurent NADAL**

